



13 OCTOBRE 2023

#129

NEWSLETTER

Veillez à la croissance de votre activité **HEBDO**

COMMENT LA FRANCE SE POSITIONNE POUR UN AVENIR DURABLE ?



DANS CE NUMÉRO

CADEAUX AUX SALARIÉS : QUEL RÉGIME SOCIAL ET FISCAL ?

2/3 DES ENTREPRISES FRANÇAISES FOURNISSENT UN ACCÈS À DISTANCE AUX OUTILS DE TRAVAIL

QUEL EST L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES ?

TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES MÉTIERS DE BOUCHE

REPRISE MONDIALE : DES SITUATIONS DIVERGENTES À GÉRER

« **La France face aux neuf limites planétaires** » est une publication du ministère de la Transition écologique qui donne une vue d'ensemble du concept des limites planétaires et examine le poids et le rôle de la France face à ces limites.

Elle répond à plusieurs vastes questions :

- à quelles problématiques renvoient les limites planétaires ?
- Quels enjeux leur sont associés ?
- Où en est-on au niveau mondial vis-à-vis de ces limites ?
- Quelle est la responsabilité de la France dans le dépassement de ces limites ?
- Quelles sont les mesures déjà mises en œuvre pour éviter leur franchissement ou pour revenir en dessous de celles-ci ?

Trop large pour être condensé ici, nous vous proposons quelques chiffres clés issus du rapport concernant la France face à ces enjeux mondiaux.



« LA FRANCE FACE AUX NEUF LIMITES PLANÉTAIRES »

Tout d'abord, le concept des limites planétaires vise à définir un « espace de fonctionnement sûr pour l'humanité » qui repose sur l'évolution de neuf phénomènes complexes et interconnectés : le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore, le changement d'usage des sols, l'utilisation de l'eau douce, l'acidification des océans, l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique, l'augmentation des aérosols dans l'atmosphère, l'introduction d'entités nouvelles dans la biosphère.

Limites déjà dépassées

Le changement climatique :

- Mondialement : la concentration de CO₂ dans l'atmosphère est passée de 280 ppm en 1850 à 425 ppm en 2023.
- France : l'empreinte CO₂ moyenne des Français dépasse de 48% de la moyenne mondiale.

L'érosion de la biodiversité :

- Mondialement : entre 100 et 1000 extinctions d'espèces par an sur 1 million d'espèces.
- France : l'indice de risque d'extinction d'espèces a augmenté de 99% entre 2000 et 2022, contre 36% dans le reste du monde.

Cycles de l'azote et du phosphore

- Mondialement : 150 Mt d'azote rejetées dans la nature (seuils limites : 62-82 Mt) et 22 Mt de phosphore arrivent en mer (limites 11-100Mt).
- France : l'excès d'azote atteint la limite planétaire (55 kg/ha) ; l'excès de phosphore respecte la limite (2 kg/ha)

Limites soumises à fortes incertitudes

Changement d'usage des sols

- Mondialement : seuls 62% de la surface occupée par des forêts avant 1700 est toujours boisée en 2015.
- France : par ses importations de matières premières, la France exerce une pression forte sur la ressource foncière étrangère.

Utilisation de l'eau douce

- Mondialement : 2600 km³/an de prélèvement d'eau bleue (seuils limites 4000-6000 km³/an). 18% des sols en anomalie d'humidité d'eau verte (seuil limite : 10%).
- France : 0,2 % des prélèvements mondiaux d'eau bleue, avec des tensions saisonnières localement.

Limites non dépassées :

Acidification des océans: Le CO₂ dans l'océan réduit le pH de l'eau, ce qui diminue la présence de carbonate nécessaire pour la formation des coquillages en aragonite. Mondialement : en 2015, l'état de saturation de l'eau de mer en aragonite est estimé à 84% du niveau préindustriel.

Appauvrissement de l'ozone stratosphérique

- Mondialement : la concentration d'ozone dans l'atmosphère est estimée à 285 DU (unités Dobson) en 2015 (limite 275 DU).

Augmentation des aérosols : limite non quantifiée

Introduction d'entités nouvelles dans la biosphère : La production de produits chimiques et de plastiques augmente si vite que la capacité d'évaluation des risques pour l'homme et la biosphère est dépassée. La production de produits chimiques a été multipliée par 50 depuis 1950. Les produits plastiques ont augmenté de 79% entre 2000 et 2015.

Si le sujet vous intéresse, l'ensemble du rapport est disponible sur le site du ministère de la Transition écologique, ainsi qu'en mode livre et PDF : [La France face aux neuf limites planétaires](#)



Cadeaux aux salariés : quel régime social et fiscal ?

Les conditions d'attribution de bons d'achats et cadeaux aux salariés pour la Coupe du monde de rugby 2023 et les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 sont détaillées dans un article de l'Urssaf. [Retrouvez plus de précisions dans la fiche.](#)

2/3 des entreprises françaises fournissent un accès à distance aux outils de travail

En 2022, plus de 4 entreprises françaises sur 10 organisent des réunions par Internet, soit un peu moins que dans l'ensemble de l'Union européenne, selon l'Insee. Les 2/3 des entreprises fournissent à au moins une partie de leurs salariés un accès à la messagerie professionnelle ainsi qu'aux documents et aux logiciels de l'entreprise, un peu plus que dans l'Union européenne.

Quel est l'impact économique des défaillances d'entreprises ?

Après le creux de la crise sanitaire, le nombre de défaillance cumulé sur douze mois connaît une normalisation depuis la fin de l'année 2021, selon un bulletin de la Banque de France. Il n'a cependant pas rejoint son niveau moyen pré-pandémique. Le processus d'entrée/sortie d'entreprises semble au total particulièrement dynamique depuis une décennie en France et continue d'être à l'œuvre au sortir de la crise sanitaire.

Reprise mondiale : des situations divergentes à gérer

Selon les prévisions de référence du FMI, la croissance mondiale va ralentir, passant de 3,5 % en 2022 à 3,0 % en 2023 et 2,9 % en 2024. Dans les pays avancés, on attend un ralentissement, la croissance passant de 2,6 % en 2022 à 1,5 % en 2023 puis à 1,4 % en 2024 alors que les effets du durcissement de la politique monétaire commencent à se faire sentir. L'inflation mondiale devrait régulièrement reculer, de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023, puis à 5,8 % en 2024.

AVEZ-VOUS VU CETTE INFO ?

Les Semaines de l'évolution professionnelle se tiennent depuis le 9 octobre jusqu'au 20. Coorganisées par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), France compétences et ses opérateurs habilités, ces Semaines se permettent de mettre en avant les dispositifs d'information et d'accompagnement disponibles auprès des salariés, dont le Conseil en évolution professionnelle.

